

## Chemin du moulin,

*À l'occasion de l'aménagement du sentier de découverte dit "sentier des Roches d'Orgères", l'équipe de "débroussailleurs volontaires" d'Hipaf a exploré, à proximité, une voie communale, en friche. Peu à peu, ce passage a été dégagé car il offre des vestiges significatifs de l'exploitation des carrières longeant les ruelles de Velars et du fonctionnement du moulin des Roches situé sur la rive droite opposée de l'Ouche. Cet endroit a été nommé le "chemin du moulin".*

Sur le côté gauche de cette voie, en direction de la rivière, se dressent trois pierres percées. Elles sont encastrées dans un muret de pierres sèches recouvertes de larges dalles rectangulaires. Longer cette construction permet de découvrir quatre autres pierres similaires (dont deux mal conservées) ainsi que de repérer la régularité de leur espacement (entre 3 et 4m). En provenance certainement d'une carrière voisine (Sur les roches ?), ces éléments ont été taillés pour servir de poteaux de clôture (1,5 m de haut, 0,40 à 0,50 de large et 0,25 à 0,30 d'épaisseur). Chacun compte trois orifices triangulaires ou circulaires pour le passage de fils de fer d'une large section. Cette pratique remonterait aux débuts de l'ère industrielle, soit à partir de 1830 environ. Elle n'est pas spécifique à notre région ; elle a laissé de nombreux témoignages de ce type, notamment en Saône-et-Loire.

Lors des investigations conduites, pendant l'été 2009, en période de très basses eaux, **deux meules de moulin** ont été retrouvées, juste au bout de ce chemin communal. Elles ont été, depuis, déplacées et mises en valeur par le groupe d'Hipaf avec le concours précieux de Pascal Lignier. La plus grande pièce (diamètre 1,55 m, épaisseur 0,18 à 0,20 m) à trou central circulaire est faite d'une roche granitique très résistante. Elle présente huit cannelures creusées



*les deux meules mises en valeur*

en surface. La seconde (diamètre 1,20 m, épaisseur 0,35 m), en calcaire, d'un poids évalué à environ une tonne, présente un trou central carré ou "œillard". Elle est sans doute la meule supérieure dite "tournante" ("courante" ou "volante") car mobile au-dessus de la précédente qui, mise à l'horizontale, constituait la meule "gisante" ("couchée" ou "dormante"). Son encoche recevait une pièce de bois qui la maintenait fixée et ses huit sillons rayonnants devaient attaquer les céréales et évacuer la farine au fur et à mesure. Précisons que dans un moulin, les meules vont toujours par paire pour former un "tournant". Selon le rapport d'Antoine, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées (1763) le moulin des Roches servait alors "de moulin à grain et de moulin pour le battage du chanvre"<sup>1</sup>. Par où les chariots chargés de matière première arrivaient-ils ? Sans doute, pour une part, en utilisant le **gué** que forme, sur une vingtaine de mètres, l'alignement rudimentaire de pierres placées en biais dans la rivière. Cet assemblage grossier, visible lorsque le niveau de l'eau baisse, offrait la possibilité, en dehors des périodes de crue, d'une jonction entre les deux rives. Par le passé, ces deux accès, de part et d'autre de l'Ouche, étaient face à face de chaque côté de la rivière comme l'indique le cadastre napoléonien de 1814.



*Un gué rudimentaire*